

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 17

Conseillers présents : 15

Nombre de pouvoirs : 1

Affiché le 19 décembre 2025

Conseil municipal du 17 DECEMBRE 2025

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia.

Absents excusés : M. DIEMER Steve qui donne pouvoir à M. BOHR Freddy, M. KRENCKER Julien

Secrétaire de séance : M. BOHR Freddy

**1. OBJET : DEMANDE DE DETR POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DU FOYER DE RUMERSHEIM**

Vu l'ancienneté du bâtiment qui constitue le foyer de Rumersheim, les non-conformités sanitaires, électriques, thermiques et d'accessibilité constatées et les améliorations indispensables du côté fonctionnel, une réhabilitation est envisagée depuis quelques années. Le CAUE du Bas-Rhin a travaillé sur un programme et a accompagné la commune dans le choix du maître d'œuvre. La commune souhaite que le bâtiment puisse continuer à représenter un lieu de convivialité et de lien social pour les associations et les habitants des 4 villages.

Le conseil municipal après délibération,

Approuve le montant estimatif prévisionnel de la réhabilitation du foyer de Rumersheim comme suit :

	HT	TTC
Maitrise d'œuvre (48 600 € HT) + Études préalables + CT + SPS (11 750 € HT)	60 350 €	72 420 €
Travaux	500 000 €	615 600 €
TOTAL TRAVAUX	560 350 €	688 020 €

Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Maitrise d'œuvre	60 350 €	DETR (50%)	280 175 €
Travaux	500 000 €	Fonds propres	280 175 €
TOTAL GENERAL	560 350 €	TOTAL GENERAL	560 350 €

Accusé de réception préfecture
067-216700344-20251217-20251712-01-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Autorise, le maire à déposer un dossier de demande de DETR ainsi que toute demande de subvention pour la réalisation de cette opération.

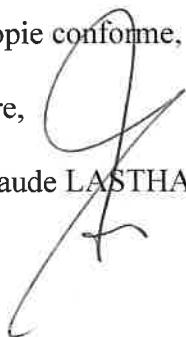
Autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire de séance

Freddy BOHR

